

Sport : les licences sportives dopées par les JO de Paris



© 2025 Les Echos Publishing

Selon des estimations provisoires publiées par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), le nombre de licences annuelles délivrées par les 45 principales fédérations sportives aurait augmenté de 5 % pour la saison 2024-2025.

Un « effet JO » plus important pour les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris que pour les éditions précédentes (3,3 % pour les JO de Rio, par exemple).

Du ping-pong et du badminton

Les bonnes performances des frères Lebrun au ping-pong et les titres paralympiques de Lucas Mazur et Charles Noakes en para-badminton lors des JOP de Paris ont particulièrement dopé les adhésions aux fédérations de tennis de table (+23 %) et de badminton (+19 %). Une belle surprise pour la fédération de tennis de table qui généralement ne profite pas vraiment d'une progression du nombre de licences après les JO (+0,2 % d'évolution médiane après les JO de 2004 à 2016).

Les licences sont aussi en augmentation pour l'escrime (+19 %), le tir à l'arc (+5 %) et le taekwondo (+3 %). Quant à la natation, les licences stagnent, malgré les 4 titres

olympiques de Léon Marchand, « peut-être en raison de la saturation des piscines, susceptible de limiter la capacité d'absorption des clubs », avance l'Injep.

Enfin, une progression du nombre de licences est également constatée par la fédération handisport (+21 %), surtout chez les filles et les femmes, en raison sans doute de la performance d'Aurélie Aubert à la boccia.

[Les licences sportives annuelles au sortir des Jeux de Paris 2024, Injep, janvier 2025](#)

© 2025 Les Echos Publishing